

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 66 (1958)
Heft: 3

Artikel: Un original : le Dr Mathias Mayor
Autor: Chausson, Huguette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-50873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un original : le D^r Mathias Mayor

« Nous devons être indulgents pour l'originalité, elle est si rare aujourd'hui. » C'est ainsi que s'exprime le D^r Munaret, de Lyon, en 1847. Cette réflexion s'applique au D^r Mathias Mayor et se trouve dans une brochure qui lui est consacrée.

Original, Mathias Mayor l'était, assurément. Cependant encore convient-il de le replacer dans son cadre : le Lausanne d'alors. C'était une sympathique petite cité où les bourgeois de Lausanne étaient encore en majorité. On y faisait volontiers des chansons et l'esprit y florissait sans méchanceté. Les gens de la Cité fredonnaient :

*Dieu nous garde de la famine
De la rage et des maux de dents,
Du procureur de Martines
Et de l'avocat Secrétan.*

Dans ce temps-là les gens et les rues avaient leurs sobriquets. Les ruelles environnant l'hôpital de la Mercerie étaient singulièrement évocatrices : La rue « J't'engueuse » rejoignait la rue « J't'empoigne ». Toutes deux débouchaient sur la « rue des Punaises ».

Pauvre hôpital ! Il ne renfermait que des miséreux sans famille ou amis, des aliénés et des forçats. Ce n'est pas sans raison que l'on chantait, dans le canton :

*Tzanta pi comme il faut
Tzi qu'amer tant la tzicane mène dret à l'hopetau.*

De manière moins pittoresque, le même dégoût se retrouve dans un article destiné aux jeunes, publié à Berne en 1797 dans *L'Académie des Jeunes Helvétiens* : « Pas de beaucoup préférable à la prison est l'hôpital. Il n'y entre ordinairement que des gens de mauvaise vie, rendus malheureux ou infirmes par leurs vices. L'avantage d'être reçu à l'hôpital est très peu de chose et plutôt une punition. Gardez-vous donc autant de la prison que de l'hôpital, tous deux vous rendraient malheureux. »

Cependant, après 1803, le nouvel Etat de Vaud entendit rénover son hôpital et confier sa direction à un docteur en médecine. Seul un fameux original en accepterait la charge. Or ce fut le D^r Mathias Mayor.

Il était bourgeois de Grandcour et naquit à Cudrefin le 24 avril 1775. Sa mère était une de Bellerive et son père était médecin. Gamin turbulent et pétulant, Mathias Mayor faisait la joie et l'inquiétude des paisibles habitants de Cudrefin. Conduisant deux chevaux à la fois, debout, un pied sur chacun d'eux, il se livrait à des jeux de cirque. Mais déjà, il avait en lui le désir de soulager, de guérir. Très adroitement, il nettoyait des plaies, pansait. Les malades s'adressaient de préférence à lui, car non seulement il ne leur demandait pas d'honoraires, mais leur donnait du vin.

A treize ans, il a appris tout ce qu'il pouvait acquérir à Cudrefin. On le met en pension à Thoune. Il s'y livre à de telles excentricités sportives que les gendarmes interviennent. Mathias est expulsé de la région. Son exemple est dangereux pour la jeunesse.

Il commence alors ses études médicales et travaille à Zurich, Milan, Pavie ainsi qu'à l'Ecole de Paris. Il a vingt ans lorsqu'il obtient son doctorat à Pavie. S'étant établi à Morat il se marie. Sa femme, née Morel, sera l'épouse la plus dévouée.

Cependant, le D^r Mayor se lasse bientôt de cette activité campagnarde. Chirurgien-né, il invente des procédés, des instruments. La ville l'attire. Il vient donc s'établir à Lausanne dans la belle demeure qui fut démolie, au début de ce siècle, pour faire place à l'hôtel de la Paix. Médecin, chirurgien, directeur de l'Hôpital cantonal, le « père Mathias », comme on l'appelle, voit sa popularité grandir et passer outre-frontières. Doué d'une santé de fer, indifférent à la fatigue, toujours prêt à se rendre au premier appel, il parcourt le Jorat à cheval, apportant à ses malades souvent la guérison et toujours le réconfort. C'est ce qu'il nomme sa « clientèle galopée ».

Son nez est gros, charnu, aquilin. Il a la bouche malicieuse et un petit œil goguenard. Si sa bonne et sympathique figure est toujours prête à s'épanouir et son rire, que tous les Lausannois connaissent, capable de faire résonner tous les échos du Bourg, il devient dangereux pour les revers d'habit lorsqu'on ne partage

pas son opinion. Attrapant son interlocuteur, il le secoue comme un prunier et l'invective d'une voix grinçante.

Cependant, on vient de loin pour voir opérer le père Mathias. Plus d'un jeune praticien, venu pour rire à ses dépens, a passé au rang de ses disciples. Les descriptions abondent. Toutes mentionnent le cadre, qui surprend : l'hôpital.

Il ne comprend que deux salles. Mais elles sont méticuleusement propres, bien chauffées en hiver par de grands poêles, avec de hautes fenêtres qui laissent pénétrer l'air et le soleil. Les patients ont chacun un lit confortable, individuel.

Vêtu de sa légendaire redingote bleue, Mathias Mayor présente ses malades. Il les connaît, les appelle par leurs noms, sait ce qu'ils attendent de lui. Il veille à tout, s'occupe de la nourriture. On lui doit le fameux café au lait du déjeuner si apprécié encore de nos jours.

Précurseur, il est le premier, semble-t-il, à dénoncer les dangers d'infection que présentait la charpie. Il lui substitue l'ouate avec une compresse de fine mousseline entre la plaie et le coton. Auparavant, il plaçait son matériel de pansement dans la « cavette » du poêle brûlant et ne l'en retirait que presque incandescent. Quant à ses instruments, il ne les utilisait qu'après les avoir trempés dans du « kirsch ».

Le contrecarrer, désapprouver sa manière toute personnelle de réduire une fracture, était terriblement périlleux. Saisissant son interlocuteur de ses mains puissantes, Mathias Mayor passait de la théorie à la pratique. Un jeune médecin français fut laissé pantois sur la place de Saint-François, à demi-désossé. (C'est du moins ce qu'il raconte !)

Cependant, lorsqu'on avait passé une journée en compagnie du « père Mathias », en l'achevant par une soirée dans son jardin, face au lac, en fumant des *cigarettes*, son désintéressement, son idéal, sa foi en l'avenir de la chirurgie étaient d'efficaces moyens de persuasion.

Son idée du devoir est sérieuse, élevée et très belle. Lorsqu'il crée son école de sages-femmes, la première à Lausanne, il réclame d'elles, outre un examen, un serment dont la formule surprend en son temps : « Je jure, aussi longtemps que j'exercerai l'art de la sage-femme, d'aller sur-le-champ au secours des femmes qui me feront appeler, de ne quitter une femme qui

sera dans un travail d'enfant que pour aller au secours d'une qui en aurait plus besoin, de faire ma déclaration au juge de paix toutes les fois que je serai consultée ou appelée auprès de filles enceintes non mariées. Je jure de m'abstenir de l'emploi d'instruments et des opérations auxquelles je ne suis pas autorisée, promettant d'appeler un accoucheur patenté dans tous les cas difficiles, après avoir obtenu l'agrément de la malade ou de ses parents, de ne donner des remèdes aux femmes en couches et aux enfants que dans les cas ordinaires, enfin de me conformer à tout ce qui sera prescrit par les lois et règlements aux sages-femmes, et de dénoncer les personnes qui exerceront une partie quelconque de l'art de guérir sans y être autorisées. Je jure toutes ces choses par le nom du Dieu fort, comme je désire qu'Il m'assiste à mon dernier jour. »

Mayor voulait qu'en cas d'accident, le premier venu pût faire œuvre utile en attendant l'homme de l'art. Il s'efforça donc de répandre des conseils quant aux soins à donner aux malades. Sa brochure, *Fragments de chirurgie populaire*, contient de véritables instructions pour les « Samaritains » de ce temps-là.

Comment cet homme d'un si parfait bon sens, d'un cœur aussi débonnaire, a-t-il pu se mettre en tête d'empailler les grands hommes afin de les conserver parmi nous ? On a peine à le saisir. Et c'est qu'il y tenait ! En août 1838, il écrivait : « J'attache à cette question plus d'importance qu'à tout ce que j'ai publié jusqu'ici et c'est beaucoup dire. »

Il avait baptisé d'un nom mirifiquement scientifique cette bizarre lubie : « l'anthropotaxidermie », qu'il définissait en un langage parfaitement clair : « application à l'espèce humaine des principes de l'empaillage ». Le plus sérieusement du monde, il préconisait ce moyen pour rappeler le souvenir d'un bienfaiteur, d'un grand homme, « pour les laisser tels qu'ils existaient et pour continuer à vivre à leurs côtés ».

Eh oui ! il voulait les empailler, et son neveu, le savant Agassiz, encourageait ses essais tout en admettant qu'on n'apprécierait peut-être pas ce travail avant cinquante ou cent ans !

Comment, tonnait Mathias Mayor, lorsqu'on doutait de l'avenir de ce nouvel art, les animaux peuvent passer à la postérité, de l'éléphant à l'oiseau-mouche, sous leur forme vraie ! Alors pourquoi refuserait-on ce privilège à l'espèce humaine ?

Il était si convaincu de la justesse de son idée que lorsque le célèbre professeur Broussais, de Paris, mourut, il se mit en route avec son matériel pour le « taxidermer ». Il essaya un refus et n'en décoléra pas de longtemps. Lorsqu'on songe aux Vaudois de son époque ; Vinet, Monod, le doyen Bridel, Muret, etc., on se dit qu'ils constitueraient une belle bande d'empaillés si nos ancêtres avaient adopté toutes les excentricités de Mathias Mayor.

Cependant lui travaille toujours. Il écrit de nombreuses brochures (il en existe encore trente-trois), d'innombrables articles. On vient à Lausanne de lointains pays uniquement pour le consulter. « Marchez et mâchez », se contentait-il parfois de dire à de nobles clientes.

Lorsqu'un sujet le préoccupait, il le méditait, la plume à la main, et rédigeait ses notes dans son cabriolet. « Où va Monsieur ? » demandait le gamin chargé de conduire. — « Où tu voudras », grognait Mathias Mayor.

Devenu veuf, il se remaria à l'âge de soixante ans. Il s'était fixé un programme : « Tu travailleras pendant quarante ans, puis tu jouiras comme tu pourras. » Parvenu à la date prévue, il voyagea, fit partie du Grand Conseil, mais poursuivit la plupart de ses travaux.

En janvier 1847, sentant les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, il dit tranquillement : « Je crois qu'il faut que je me soigne. Ce sera la première et la dernière fois. »

En février, il eut encore une ultime joie. Il assista, dans son hôpital, à une opération effectuée par son fils Charles, la première faite à Lausanne sous narcose. Calé dans un fauteuil, il la suivit avec un intérêt passionné. « Je suis heureux, déclara-t-il, d'avoir vu ça avant de mourir. »

Le 4 mars, il s'assoupit, reprit un instant connaissance, puis se rendormit pour ne plus se réveiller. On n'entendrait plus à Lausanne son rire tonitruant. On ne verrait plus cette silhouette si populaire et si aimée.

De toutes parts, surgissent des articles nécrologiques mettant en valeur son œuvre et son originalité. On souligne sa gaieté goguenarde, la simplicité de ses mœurs, son repas du soir composé souvent de pommes de terre bouillies et de fromage et régulièrement de café au lait. Il n'avait aucune disposition à faire « l'homme

de salon » et possédait à l'extrême l'amour de la famille et de sa terre natale. Enfin, on mettait en lumière son grand fond de tolérance et de philosophie.

Ainsi donc, c'était bien un caractère vaudois, mais dénué de circonspection et plein d'audace. Pour comprendre la tâche qu'il a accomplie à Lausanne, disons simplement qu'au cours de sa première année de direction de l'Hôpital, il y a traité 146 malades. Il s'agissait de teigne, de goutte, de catarrhe. Il y eut des panaris et des abcès. Trente ans plus tard, durant le même laps de temps, ses registres indiquent 1095 malades, presque 36 000 journées.

« Il aurait pu gagner des millions avec sa clientèle européenne », constate un savant allemand. Eh oui ! Mais il s'est contenté du nécessaire. Quotidiennement, il a gravi les cent dix marches des escaliers conduisant à son hôpital, deux à trois fois, pendant quarante-deux ans. Il s'est consacré aux malades, à la science et il est mort sur la brèche.

Que voulez-vous, c'était un original !

HUGUETTE CHAUSSON.